

A2A AUDIO
SARL au capital de 42 000 euros
Siège social : 38 Boulevard Léon Gambetta
46000 CAHORS
803 447 127 RCS CAHORS

DECISIONS UNANIMES DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE

Monsieur Aymeric JUEN,

Propriétaire de la totalité des 4 200 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société A2A AUDIO,

Lequel déclare être le seul associé de société A2A AUDIO et intervenant conformément à l'article 13 des statuts de ladite Société ; lequel prévoit que les décisions peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte.

A pris les décisions suivantes relative à :

- Modification de l'objet social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

L'associé soussigné décide d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes :

- La prise de participation dans toutes sociétés, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, notamment par voie de souscription, d'apport ou d'achat de droits sociaux, la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières, parts sociales et droits sociaux en général.
- L'exercice de mandats sociaux et/ou de fonctions de direction dans toutes sociétés.
- L'animation des sociétés dans lesquelles elle peut avoir directement ou indirectement une participation.

- La fourniture de prestations de services, dont des prestations administratives, comptables, financières, techniques, de conseil ou autres auprès de toutes entreprises ou sociétés.
- Le négoce de tous produits ou articles et la réalisation de prestations de services.

DEUXIEME DECISION

Suite à l'adoption de la résolution qui précède, l'associé soussigné décide de modifier l'article 2 des statuts ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 2 – OBJET

La Société a pour objet directement ou indirectement, en France et à l'étranger :

- *L'évaluation de l'audition, la prise d'empreinte du conduit auditif, le conseil en appareillage et l'entretien de ce dernier ainsi que toutes prestations liées directement ou indirectement aux audioprothèses.*
- *L'achat, la vente et la pose ou l'ajustement d'audioprothèses et tous équipements et accessoires liés directement ou indirectement aux prothèses auditives.*
- *La prise de participation dans toutes sociétés, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, notamment par voie de souscription, d'apport ou d'achat de droits sociaux, la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières, parts sociales et droits sociaux en général.*
- *L'exercice de mandats sociaux et/ou de fonctions de direction dans toutes sociétés.*
- *L'animation des sociétés dans lesquelles elle peut avoir directement ou indirectement une participation.*
- *La fourniture de prestations de services, dont des prestations administratives, comptables, financières, techniques, de conseil ou autres auprès de toutes entreprises ou sociétés.*
- *Le négoce de tous produits ou articles et la réalisation de prestations de services.*

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit. »

TROISIEME DECISION

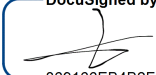
L'associé soussigné donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le présent procès-verbal est signé par le biais du prestataire de services DocuSign (www.docusign.com) conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

Fait le 08-janv.-25

Monsieur Aymeric JUEN

DocuSigned by:

869166EB4B2F4A9...